



HAL
open science

L'enseignement du normand dans le Nord-Cotentin. Étude des pratiques et des attitudes linguistiques

Christine Pic-Gillard

► **To cite this version:**

Christine Pic-Gillard. L'enseignement du normand dans le Nord-Cotentin. Étude des pratiques et des attitudes linguistiques. *Expressions*, 2006, Journées d'étude des 28 février, 1er et 2 mars 2006: "Les nouvelles conditions de l'enseignement", 27, pp.193-210. hal-02406744

HAL Id: hal-02406744

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406744>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ENSEIGNEMENT DU NORMAND DANS LE NORD-COTENTIN

Étude des pratiques et des attitudes linguistiques

Christine PIC-GILLARD

Université de la Réunion

Résumé. – Depuis 1982, la politique linguistique éducative en France prévoit l'enseignement des langues régionales. La réalité de cette politique dans les régions où la langue régionale n'est pas fortement différenciée du français est très différente de celle menée dans les régions de langues éloignées du français. Le normand, pourtant répertorié comme une des quatre langues d'oïl, est peu reconnu en tant que langue, et les instances éducatives ne favorisent pas son enseignement. Les enquêtes que nous avons menées en 2001 auprès d'élèves de collèges du Nord-Cotentin donnent un aperçu de la situation réelle du normand : lorsque la langue est encore parlée par les parents, elle est valorisée par les élèves bilingues passifs ou unilingues apprenants ; la société ne prend pas en compte les fortes attentes culturelles des apprenants, et bien peu l'école, malgré l'effort de diffusion mené par les associations et les expériences d'enseignement des enseignants volontaires. Dans un contexte de recherche identitaire, le normand, depuis des siècles invisible, tente de survivre : dernier soupir ou nouveau souffle ?

Abstract. – Since 1982 the French educational language policy has favoured the teaching of regional languages. The situation is quite different in regions where the regional language is very close to the French language and in regions where the regional language has little in common with the French language. Although it is considered as one of the four languages spoken in northern France, "langues d'oïl", the language of Normandy has received little recognition and educational authorities do not encourage its teaching. In 2001 we made enquiries among high school pupils in the Nord-Cotentin and found that it is only when it is still spoken by their parents that this language is appreciated by passive bilingual pupils or by monolingual learners. In spite of attempts to communicate the relevant information by a number of associations and teaching experience by voluntary teachers, society does not seem to take into account the deeply felt expectations of learners about their culture. In today's context of the search for identity the Norman language, which has been ignored for centuries, is trying to survive: will it be a last gasp or a fresh start?

Les langues sont vivantes. Par définition elle naissent, vivent et meurent ; il leur arrive même de renaître lorsqu'elles rencontrent des conditions favorables. Une de ces conditions est l'enseignement, même si la seule volonté politique éducative n'est pas suffisante. À l'heure où la construction de grands ensembles géo-économiques, comme l'Union Européenne, provoque chez les peuples le besoin de renforcer leurs racines culturelles et leur identité, en France, l'enseignement de certaines langues régionales est possible dans quelques régions. Cependant, les conditions dans lesquelles elles accèdent au statut de langue enseignée diffèrent d'une langue à l'autre, selon une hiérarchisation induite par leur statut et par l'importance de leur culture et de leur diffusion.

En 2000, des articles parus dans la presse du Nord-Cotentin rendaient compte de travaux réalisés en langue normande par des élèves de deux collèges de la région. La production de disques et de spectacles, chorale et représentation théâtrale, laissait entrevoir un dynamisme qui méritait notre attention dans le cadre de nos travaux sur l'enseignement des langues minorées. Nous avons donc entrepris une étude, modeste par le champ d'enquêtes exploré, des pratiques et des attitudes linguistiques des locuteurs et non-locuteurs normands, en milieu scolaire, à partir des expériences d'enseignement du normand dans deux collèges du Nord-Cotentin : le collège Hague-Dike de Beaumont-Hague et le collège des Pieux.

Après une description de la situation dans laquelle se trouve la langue normande – origine, statut, marché linguistique –, nous nous attacherons à décrire ces quelques expériences pédagogiques et à analyser l'opinion des élèves, apprenant ou non le normand, recueillie dans des questionnaires.

1. La situation du normand

Le rappel historique de l'origine du normand que nous présentons ici s'inspire des travaux de Charles Birette, dont l'ouvrage *Dialecte et légendes du Val de Saire*, publié en 1926, a été réédité en 1999 à Valognes.

Vers le 4^e siècle, la langue gauloise demeurait langue vernaculaire, alors que le latin devenait langue officielle. Entre le IV^e et le IX^e siècle, le latin évolua vers des dialectes régionaux qui subirent le contact avec des langues étrangères. Le gallo-roman, parlé dans le Nord-Ouest, intégra des éléments de la langue des Germains et des Vikings dont les invasions déferlaient sur ces régions. Notons que le norrois n'en modifia pas en profondeur le dialecte, mais il apporta quelque 200 radicaux spécifiques, soit environ mille mots, en relation, surtout, avec le vocabulaire de la mer, ainsi que de nouvelles habitu-

des intonatives et accentuelles. La langue norroise semble avoir été pratiquée dans le duché de Normandie pendant un peu plus d'un siècle – encore enseignée à Bayeux au XI^e siècle – avant de se fondre dans la base romane. Guillaume le Conquérant exporta le dialecte normand en Angleterre (1066) où il évolua vers la variante anglo-normande. Sous Henri II, arrière petit-fils de Guillaume, qui possédait l'ouest de la France, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande, l'anglo-normand dominait comme langue littéraire. Langue parlée et écrite, les lettrés écrivirent en normand jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans. Au Moyen-Âge le normand faisait partie des quatre langues romanes principales du domaine d'Oïl avec le francien, le picard et le bourguignon. Ces langues allaient se fondre en une langue commune, le moyen français, qui se structura à l'écrit sous l'influence de l'imprimerie vers 1460. Le français subit l'influence du normand mais en abandonnant certains traits spécifiques comme le « h » aspiré, la tonique latine en « a » et la diphtongue forte « au ». Parallèlement à l'élaboration des outils métalinguistiques en français – grammaire vers 1520, lexique en 1606, Académie en 1635 –, la langue normande, comme les autres langues romanes régionales, perdait son caractère littéraire et n'évoluait plus. Elle était alors parlée et transmise oralement par les paysans. Sous Louis XIV, le normand était considéré comme la langue du « bas peuple », même si, de fait, les bourgeois l'utilisaient. Cependant nous remarquons que le normand était en situation de contact puisque le sire Gilles de Gouberville, dans le Val de Saire, écrivait un français empreint de beaucoup d'expressions en normand. La Révolution fut l'étape décisive. L'abbé Grégoire constata que 6 millions de Français sur 25 ne parlaient pas français. Il allait mener une lutte contre les « patois » et développer l'unité nationale autour d'une langue unique. Dès 1820 des amoureux des langues régionales commencèrent à recueillir ce qui restait des langues et publièrent les premiers dictionnaires en patois. Rouen cessa de parler normand au XIX^e siècle, mais Caen le parlait encore au début du XX^e ainsi que Cherbourg. La guerre de 14-18 allait lui porter un coup fatal, ainsi que la scolarisation obligatoire de plus en plus longue ; et la télévision l'achèverait. Parallèlement à ce déclin de l'utilisation dans la société, et en particulier au travail, de la langue normande, on assistait à la naissance d'une véritable littérature, ainsi qu'au début d'un certain nombre d'études linguistiques universitaires. Aujourd'hui le normand, bien qu'en voie d'extinction, continue à avoir une réalité. Il reste des locuteurs occasionnels, des écrivains, des revues et journaux, des maisons d'éditions. À Jersey l'anglo-normand est une véritable institution qui possède ses structures et ses médias. L'enseignement y concerne quelque mille élèves. Dans le Cotentin la diffusion du normand est aussi assurée par des associations, dont les membres se rencontrent pour

discuter et échanger autour de la langue. Citons l'association Megène extrêmement active auprès des écoles. Plusieurs magazines publient des articles en normand : *Le Boué-jaun* à Cherbourg, *Le Viquet* à Saint-Lô et surtout *Les Nouvelles Chroniques du Don Balleine*, petit magazine de l'office du Jersiais, entièrement écrit en normand. Par ailleurs *La fête de Rouaisouns*, organisée par l'*Assemblaée és Normaunds*, permet de rassembler toutes les communautés d'expression normande : s'y rencontrent des chanteurs, des écrivains et des conteurs.

Peut-on dire que le normand dans le Nord-Cotentin est en voie de récupération ? Les expériences d'enseignement sont-elles une manière de maintenir vivante une langue et une culture ?

Souignons, en préambule, que le bas-normand est répertorié comme langue en situation de bilinguisme sur la carte de la situation linguistique en France, établie à partir d'une enquête menée entre 1974 et 1978 par Henriette Walter ; la limite du bilinguisme suit la côte de Barfleur à Carentan puis de Carentan à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Le problème qui se pose actuellement, plus que celui de la situation réelle d'utilisation écrite et parlée, est celui du statut et de la perception psycholinguistique du bas-normand. La manière dont il est désigné révèle des attitudes, positives ou négatives, en relation avec les postures politiques. Chacun des mots – le normand est un parler, un patois, une langue – est employé à des périodes différentes selon les choix politiques de l'État français, souvent en relation avec l'Éducation. Rappelons que la linguistique moderne n'établit pas de différences entre ces trois termes puisque tout système linguistique en vaut un autre. Henriette Walter les emploie indifféremment, et Marie-Josée Dalbera-Stefanaggi nous rappelle dans son livre sur la langue corse que

« ces notions ont été analysées et éclairées par la sociolinguistique, qui a démonté les rapports entre langue et statut social, les jugements portés sur les langues et les effets-retours sur le développement de ces dernières : c'est toute la problématique de la diglossie qui en découle, et sur le plan de l'action, la glottopolitique. »

La position que nous défendons dans ce travail est que le normand est une langue. Les enquêtes montreront, avec les limites du nombre réduit de locuteurs interrogés, que le normand est une langue selon la définition de André Martinet : « Une langue est un instrument de communication selon laquelle l'expérience humaine s'analyse [...] ». Par ailleurs il existe une tradition littéraire en langue normande, des outils métalinguistiques (dictionnaires, grammaires, méthodes d'apprentissage...), une évolution de la langue par sa capacité à s'adapter aux changements sociaux et technologiques et une création toujours vivante. Le normand n'est pas un dérivé du français, c'est une

langue de contact avec le français. C'était la position défendue par Jacques Mauvoisin, universitaire, ancien président de l'Association de défense et promotion des langues d'Oïl (DPLO)¹. En 1984, l'Éducation nationale par la voix d'Alain Ferry, directeur de l'École Normale de la Manche, cautionna une méthode, composée d'un manuel et de cassettes audio, permettant aux élèves d'apprendre, en trente leçons, les bases du normand². Le normand n'est donc pas rudimentaire, c'est une langue qui permet d'exprimer avec précision des situations et des sentiments comme l'illustre cet extrait du roman d'Aundré Smilly, *Flleurs et ppleurs dé men villâche*³, que nous reproduisons avec sa traduction à la suite de ces quelques règles de prononciation pour aider à la lecture⁴ :

- Devant un *é* ou un *i*, *qu* se prononce *tch*, qui se lit *tchi* : *ueun quoeu* se dit *un tcheu*.

- *Qu* peut aussi se prononcer *que* : *quéton* se lit *quéton*.

- *Gu* se prononce *gue* : *guette* se dit *djette*.

- *Ll* se dit *y* : *bllé* se dit *byé*.

- *H* est guttural : *héreng* se lit *rhéran*, à l'instar du *j* espagnol ou du *ch* allemand.

- Le *h* peut aussi ne pas se prononcer : *hivé* se lit *ivé*.

- *Yin* se prononce *yi* ou *i* : *quyin* se lit *tchyi* ou *tchi*.

- *Men* se prononce *man* devant une consonne ou un *h* aspiré.

- *Men* se prononce *mn* devant une voyelle ou un *h* muet ; de même pour *ten*, *sen*.

- *Les* se prononce *lé* devant une consonne ou un *h* aspiré.

- *Les* se prononce *lz* devant une voyelle ou un *h* muet : on écrit les *éfaunts*, on dit *lz éfaunts*.

- Le *e* sans accent ne se prononce pas : *belin* se dit *blin*. Quand on veut prononcer le *e* on le signale par un accent : *lé quemin* se lit *le quemin*, *le quémin* se lit *lquemin*.

- Le *é* se prononce *é*

- La graphie *aun* se lit *an*, la graphie *oun* se lit *on*.

1. Conférence du 10 février 1999 à l'Inspection académique d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados).

2. Hippolyte Gancel, *V'n-ous d'aveu mei ?*, Universités populaires normandes, Coutances, 1984.

3. Aundré Smilly, *Flleurs et ppleurs dé men villâche*, Arnaud-Bellée, Coutances, s.d.

« Sitôt qu’ol écalit ses uûs, des grounds uûs bbleu qui savaient pus mais dauns par éyoû quil-en n’taient, no li fit chuchi eune pyirre dé chuque d’aveu eun lermot. Aô couop, touot li ramountit dauns tête. O s’écllatit à plleuraer d’aveu des couops d’sacquet dauns lli à faire poe. Quaund men père s’acachit, accroqui pas l’dêû, ses gaumbes li faunfluaunt, exempt d’prêchi, coume éguéré, o l’vit sus li ses uûs qu’o l’ssit lôtemps dauns les syins aô bouohoume ; o li avaunchit ses deigts glléchis, bllauncs coume des peis. »

« Dès qu’elle ouvrit les yeux, de grands yeux bleus qui ne savaient plus où ils en étaient, on lui fit sucer un morceau de sucre arrosé d’eau-de-vie. À l’instant tout lui revint à l’esprit. Elle fondit en larmes, agitée de secousses violentes qui faisaient peur. Quand mon père arriva, cassé par la douleur, les jambes chancelantes, incapable de parler, comme égaré, elle leva sur lui des yeux qu’elle laissa longtemps dans ceux du bonhomme ; elle tendit ses doigts glacés, blancs comme des suaires. »

Certes le normand est une langue, mais a-t-il un avenir, c’est-à-dire peut-il intégrer le marché linguistique des langues régionales dans l’Éducation Nationale ?

2. Le marché linguistique

Le marché linguistique en France est dépendant de deux textes :

- la Constitution nationale de 1958 qui affirme qu’il n’y a qu’un seul peuple, le peuple français, sans faire référence à la langue jusqu’en 1998.
- La Charte européenne des langues minoritaires de 1992, que le gouvernement français refusa de signer dans son intégralité jusqu’en 1998. C’est alors que fut précisé que le français est la langue officielle de la France.

Cependant en octobre 1997 Lionel Jospin déclarait au sommet du Conseil de l’Europe :

« Plus que jamais, en cette fin du 20^e siècle qui voit se développer la mondialisation des échanges et la globalisation de l’économie, l’Europe a besoin d’affirmer son identité qui est faite de la diversité de son patrimoine linguistique et culturel. À cet égard, les langues et cultures régionales méritent, de notre part, une attention particulière : nous devons les préserver et les faire vivre. »

Ces propos furent repris par Jack Lang lors d’un discours le 25 avril 2001 : « Une langue, quel que soit son nombre de locuteurs, est un trésor humain et sa disparition ampute le patrimoine de l’humanité ».

Mais, pour qu’une langue soit préservée et qu’elle vive, elle doit être enseignée, et, pour cela, il faut qu’elle ait une rentabilité sur le marché scolaire.

Or la rentabilité est différente selon qu'il s'agisse d'une langue maternelle, vernaculaire ou étrangère avec une hiérarchisation (LV1 ; LV2 ; LV3).

Le normand n'est plus langue maternelle ; il reste une langue de communication occasionnelle, mais surtout une langue de culture et d'identité. La diffusion du normand est assurée par trois universités populaires normandes qui se situent à Cherbourg, à Coutances et dans le pays de Caux. On y étudie la syntaxe et le vocabulaire, et des textes d'auteurs. Certains y créent leurs textes. L'enseignement du normand à l'école élémentaire et au collège existe, mais par la seule initiative de quelques enseignants, sans cadre spécifique, de manière précaire. Cependant l'enseignement du normand a une rentabilité d'après les enseignants qui affirment qu'il favorise les apprentissages fondamentaux en général, par un meilleur repérage des difficultés liées aux interférences. L'enseignement du normand répond donc à des objectifs pédagogiques précis et il peut, par conséquent, faire partie de la politique éducative qui concernent l'enseignement des langues régionales, définie par l'Éducation nationale. La circulaire du 21 juin 1982 sur l'enseignement des cultures et des langues régionales dans le service public de l'Éducation nationale fut une reconnaissance par l'État du fait régional dans toutes ses dimensions, une volonté de sauvegarder un élément essentiel du patrimoine national et un désir de répondre à la demande des familles pour toutes les langues. Le 27 février 1997 fut publiée une circulaire intitulée *Les Langues régionales, un enjeu pédagogique et culturel*. La circulaire de novembre 1998 sur l'école rurale venait renforcer l'idée de rapprocher l'enfant de son environnement culturel immédiat dont la langue vernaculaire et la culture régionales font partie. C'était aussi l'objectif de l'exposition itinérante sur la langue normande qui circula dans les lycées et les collèges du Cotentin, constituée d'une suite de panneaux pourvus de très nombreuses illustrations ; elle présentait un panorama de l'histoire de la langue normande à travers ses auteurs. Elle a reçu, en 2002, le prix littéraire des Communautés normandes, association dont le président, Roger-Jean Lebarbenchon, est l'auteur d'une trilogie sur les auteurs normands.

Cette production est-elle suffisante pour mettre le normand sur le marché linguistique éducatif ? Quelle est la réalité de la nouvelle politique linguistique dans le Nord-Cotentin ?

3. L'enseignement du normand dans le Nord-Cotentin en 2001

3.1. Situation géographique et niveau de scolarité

Deux régions du Nord-Cotentin sont concernées par l'enseignement du normand : La Hague (de Beaumont-Hague aux Pieux) et la circonscription de Valognes.

Dans la circonscription de Valognes des expériences en écoles primaires ont lieu, à l'initiative de certains enseignants qui montrent de l'intérêt pour cet enseignement lors de conférences pédagogiques, et reçoivent le soutien de leur responsable pédagogique pour le mettre en place dans leurs classes. Les objectifs sont :

- Valoriser la culture de l'enfant.
- Faire prendre conscience à l'enfant que la culture est ce qu'il vit, pas ce qui est montré à la ville ou à la télévision.
- Faciliter les apprentissages linguistiques en se basant sur les compétences langagières de l'enfant. L'enfant, lorsqu'il emploie des structures propres au normand, doit les distinguer en tant que langue à part entière, et non comme une déformation du français, et s'en servir de manière contrastive.

Dans la Hague les expériences d'enseignement se situent surtout dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; il existe quelques pratiques en écoles primaires mais non formalisées. L'ouverture de ces cours facultatifs est subordonnée à l'inscription de quinze élèves au minimum. Cependant des supports pédagogiques sont disponibles pour les enseignants intéressés, notamment des CD de chansons avec partitions et livret pédagogique.

Nous retiendrons dans notre étude deux collèges que nous avons visités en mars 2001: le collège de Beaumont-Hague et le collège des Pieux, soit 41 apprenants en normand, 3 ex-apprenants et 38 non-apprenants.

3.2. Didactique et pédagogie

Le collège des Pieux offre la possibilité de suivre une heure de cours de normand par semaine en sixième et en cinquième. Le travail pédagogique consiste à apprendre des chansons, traduire des textes du normand au français ou vice-versa (par exemple : des fables de la Fontaine), apprendre des histoires du patrimoine.

Nous avons mené une observation dans une classe de cinquième dont le programme était le suivant :

a) Lecture d'un texte par l'enseignant, puis répétition par les élèves, et enfin, explication du vocabulaire. L'enseignant parle en normand ; les élèves, pour répondre, s'appuient sur des références, soit apprises auparavant en cours, soit vécues.

b) Préparation de la pièce de théâtre qui va être jouée. La répétition du texte se fait en autonomie.

c) Une élève travaille seule avec un dictionnaire sur un texte. Il s'agit d'un exercice de compréhension et de traduction.

La deuxième observation se fait dans une classe de sixième. La consigne de l'exercice est la suivante: à partir du mot normand et anglais retrouvez le mot français. Les apports culturels sont nombreux à partir de la réalité vécue de l'enfant : les différents noms donnés au buccin par exemple.

Le collège de Beaumont-Hague propose dans le « parcours diversifié » en cinquième une heure d'enseignement du normand pendant un semestre. La demande est forte dès la sixième mais les structures d'accueil font défaut.

En partenariat avec l'enseignement musical, c'est-à-dire en collaboration avec le professeur de musique les élèves apprennent des chants, et font aussi un travail de création de chansons, paroles et musique.

La didactique observée des apprentissages de la chanson *Su la mé* est la suivante :

- a) explications sur la variante de normand ;
- b) traductions et explications grammaticales, synonymes, les formes interrogatives ;
- c) découverte de la musique (musique originale) ;
- d) répétition en chœur vers après vers sans chanter ;
- e) répétition en musique rythmique et harmonique.

Les élèves ne prennent pas de notes mais participent activement à la traduction. Nous observons quelques difficultés de prononciation.

3.3. Les attitudes linguistiques des apprenants

Le travail de terrain a consisté à faire remplir des questionnaires pendant le cours.

Le champ d'enquête est constitué des élèves d'une classe de sixième et d'une classe de cinquième du collège des Pieux apprenants en normand, ex-apprenants en normand et non-apprenants, et des élèves d'une classe de cinquième apprenants en normand du collège de Beaumont. Lorsque la question est ouverte, nous avons reproduit, fidèlement, la réponse de l'élève. Les axes de questionnement sont :

- connaissance de locuteurs en normand ;
- comportement langagier ;
- attitudes psycholinguistiques ;
- connaissance des autres langues régionales ;
- attentes.

Questionnaires et résultats

Collège Classe Nombre d'élèves	Les Pieux 6^e 16	Les Pieux 5^e 11	Beaumont 5^e 14
Père né dans la Manche			
Oui	13	07	12
Non	03	04	02
Mère née dans la Manche			
Oui	13	08	11
Non	03	03	03
Couple mixte, manchois et autre	02	02	01
À ton avis parle-t-on encore normand ?	15	11	14
Oui	01	00	00
Non			
Connais-tu quelqu'un qui le parle en-dehors de l'école ?	16	10	12
Oui	00	01	02
Non	06	06	06
Un ami	04	05	02
Un voisin	15	08	07
Famille			
L'as-tu personnellement entendu le parler ?	16	10	12
Oui	0	01	02
Non			
Pourquoi as-tu choisi d'apprendre le normand ?			
C'est une jolie langue	03	05	03
Je peux le parler en famille	09	09	05
C'est mon origine	07	08	04
Juste pour le plaisir	08	07	10
Autre : peur de le perdre		01	

Qu'apprends-tu (plusieurs réponses possibles) ?	16	10	14
À parler	14	10	14
À lire	02	07	03
À écrire des histoires	04	07	03
À raconter des histoires	07	10	04
Les coutumes			
Aimerais-tu qu'il existe une TV en normand ?	12	10	11
Oui	04	01	03
Non			
Quelles sont les autres langues régionales que tu connais (question ouverte) ?	Aucune = 13 Corse = 11 Breton = 3 Basque = 3 Nord [sic]= 1	Breton = 8 Basque = 3 Patois = 2 Aucune = 2 Corse = 1 Latin = 1	Aucune = 11 Breton = 1 Berrichon = 1 Nord[sic] 1 Marseillais 1
Te sens-tu (classer de 1 le plus fort à 3 le plus faible)... haguais ? normand ? français ?	Français : 12 en 1 Normand : 10 en 2 Haguais : 15 en 3	Normand : 9 en 1 Français : 6 en 2 Haguais : 8 en 3	Français : 6 en 1 Haguais : 6 en 2 Normand : 4 en 3

Les apprenants en normand en sixième et cinquième du collège des Pieux sont issus en majorité de parents nés dans la Manche. Ils pensent à l'unanimité, sauf un, que le normand est encore aujourd'hui langue de communication. Leur surévaluation est due à la forte pratique en milieu familial dans toutes les générations : 14 enfants affirment que leurs grands parents parlent normand, et le même nombre dit avoir un membre de la famille de la génération des parents (père, mère ou oncle) qui parle normand. D'ailleurs, logiquement, le choix de l'apprentissage du normand est motivé par la possibilité de le parler en famille ; vient ensuite le plaisir et l'origine. Ces choix sont en cohérence avec ce qu'ils apprennent en classe : les coutumes, la conversation, la lecture et l'écriture. Le désir d'avoir une télévision en normand est partagé par la presque totalité des enquêtés. Leur connaissance des autres langues régionales évolue de la 6^e à la 5^e. En effet en 6^e 13 des 16 apprenants n'en connaissent aucune alors qu'ils ne sont que 2 en 5^e. Peut-être faut-il voir dans cette différence l'effet du travail de sensibilisation aux langues régionales par le biais de l'apprentissage du normand l'année précédente. Par contre,

les apprenants de 5^e citent un grand nombre de langues qui correspondent en fait à des régions (Auvergne, Jura, Limousin, Nord), sauf le latin et le patois. Ces deux dernières citations ne manquent pas de surprendre. Le latin en tant que langue morte est assimilée à une langue régionale et le patois est distingué du normand ; c'est une autre langue régionale. Nous remarquons une évolution dans le sentiment d'appartenance. Les apprenants de 6^e disent se sentir français en premier, le normand venant juste derrière. En 5^e les scores sont inversés et l'écart se creuse : ils se sentent d'abord normands (9 citations) et ensuite français (6 citations). Là encore, nous pouvons y voir les effets d'une sensibilisation aux origines par le biais de l'apprentissage de la langue normande. Les parents des apprenants du collège de Beaumont-Hague sont originaires de la Manche en très grande majorité, 1 seul couple est mixte.

Les apprenants du collège de Beaumont pensent, comme les apprenants du collège des Pieux, que le normand est encore parlé puisque, en effet, il est parlé dans leur entourage. Les locuteurs se répartissent également entre amis et famille, toutes générations confondues, de l'arrière-grand-père au père.

La motivation première de l'apprentissage du normand est le plaisir ; les autres motivations se répartissent également entre le fait de pouvoir le parler en famille, l'appartenance et l'esthétisme de la langue. Les apprentissages sont ceux d'une langue vivante : parler et lire. Le désir d'une télévision en langue normande est partagé par une grande majorité (11 sur 14).

Leur connaissance de l'existence des langues régionales est mauvaise. Ils ne peuvent en citer qu'un chacun. Le corse n'est même pas cité, ni le breton pourtant géographiquement proche.

Leur sentiment d'appartenance est original comparé à celui des collégiens des Pieux car, si comme eux ils se sentent français, par contre ils se sentent haguais en deuxième position. En réalité il y a peu de différences dans le nombre de citations entre haguais et normand. Ils ne semblent pas distinguer nettement les deux termes.

Les réponses sont donc similaires à celles des apprenants du collège des Pieux, sauf en ce qui concerne le sentiment d'appartenance.

Non-apprenants		
Collège	Les Pieux	Les Pieux
Classe	6 ^e	5 ^e
Nombre d'élèves	13	24

Père né dans la Manche	Oui	09	12
	Non	04	11
Mère née dans la Manche	Oui	09	14
	Non	04	09
Couple mixte, manchois et autre		04	04
	Ne sait pas		01
À ton avis parle-t-on encore normand ?			
Oui		11	23
Non		02	01
Connais-tu quelqu'un qui le parle en dehors de l'école ?			
Oui		08	23
Non		05	01
Un ami		03	10
Un voisin		02	03
Famille		06	12
L'as-tu personnellement entendu le parler ?			
Oui		07	16
Non		03	07
As-tu déjà vu un texte écrit en normand ?			
Oui		07	16
Journal		04	13
Livre		02	01
Autre			Affiche = 1
Non		06	08
Aimerais-tu apprendre le normand ?			
Oui		04	03
Non		09	20
			Peut être : 1
Pourquoi ?			
Oui	Langue jolie	01	01
	Langue utile	01	00
	C'est mon origine	02	01
Non	Accent pas joli	03	06
	Pas moderne	05	06
	Pas utile	05	11
	Je ne suis pas normand	04	07

Qu'aimerais-tu apprendre ?		
Parler	01	16
Raconter des histoires	02	04
Écrire	02	20
Chanter	00	06
Aimerais-tu qu'il existe une TV en normand ?		
Oui	01	06
Non	12	17
		Peut-être : 1
Quelles sont les autres langues régionales que tu connais (question ouverte) ?	Aucune = 10 Basque = 3 Corse = 2 Breton = 1	Aucune = 10 Breton = 7 Latin = 6 Patois = 4 Alsacien = 3 Basque = 1
Te sens-tu (classer de 1 le plus fort à 3 le plus faible)... Haguais ? Normand ? Français ?	Français : 13 en 1 Normand : 9 en 2 Haguais : 9 en 3	Français : 12 en 1 Normand : 10 en 2 Haguais : 16 en 3
Ex-apprenants		
Collège	Les Pieux	
Classe	5 ^e	
Nombre d'élèves	03	
Père né dans la Manche	Oui	03
	Non	00
Mère née dans la Manche	Oui	01
	Non	02
Couple mixte, manchois et autre		02
À ton avis parle-t-on encore normand ?		
Oui		03
Non		00

Connais-tu quelqu'un qui le parle en dehors de l'école ?	
Oui	03
Non	00
Un ami	00
Un voisin	01
Famille	Grands parents : 3
L'as-tu personnellement entendu le parler ?	
Oui	03
Non	00
Pourquoi avais-tu choisi d'apprendre le normand ?	
C'est une jolie langue	01
Pour parler avec quelqu'un de ma famille	01
C'est mon origine	01
Juste pour le plaisir	03
Qu'as-tu appris ?	
Parler	03
Lire	02
Écrire	03
Raconter des histoires	03
Les coutumes	02
Pourquoi as-tu abandonné (question ouverte) ?	
Trop de devoirs	02
Apprend avec la famille	01
Aimerais-tu qu'il existe une TV en normand ?	
Oui	00
Non	03
Quelles sont les autres langues régionales que tu connais (question ouverte) ?	
	Aucune = 1 Patois = 2 Français = 2
Te sens-tu (classer de 1 le plus fort à 3 le plus faible) ?	
Haguais	Français : 03 cit. en 1
Normand	Normand : 02 cit. en 2
Français	Haguais : 03 cit. en 3

Au collège des Pieux les 37 élèves non-apprenants des mêmes classes de sixième et de cinquième auxquelles appartiennent les apprenants présentent la même caractéristique d'homogénéité dans l'origine. Comme eux ils survalorisent l'usage de la langue normande, ce qui s'explique par le fait que la langue est parlée dans l'entourage immédiat de l'enfant, tant par les voisins et amis, que par les membres de la famille, par les deux générations antérieures : grands-parents et parents. Par ailleurs ils ont une connaissance de la langue écrite, en majorité par le livre ; le journal est peu cité.

Peu manifestent le désir, non satisfait, d'apprendre le normand, pour deux raisons : la joliesse de la langue et leur origine. Les autres 29 qui ne désirent pas apprendre le normand pensent que le normand n'a pas de rentabilité ni de modernité. En majorité, s'ils l'apprenaient ce serait pour communiquer à l'oral. Mais ils n'ont pas d'intérêt pour une télévision en normand.

En majorité ils ne connaissent aucune des autres langues régionales parlées en France. Ceux qui peuvent en citer citent plus souvent le patois et le latin que le corse. Remarquons que nous retrouvons ces deux citations spontanées, comme chez les apprenants.

Le sentiment d'être français domine beaucoup plus largement que parmi leurs camarades apprenants.

Trois élèves de la classe de 5^e ont abandonné l'apprentissage du normand. Leur choix avait été fait pour le plaisir, et les raisons de l'abandon sont la charge de travail scolaire et une élève affirme pouvoir apprendre le normand en famille. Ils ont tous des locuteurs dans la famille mais il s'agit des grands-parents et non des parents ou des oncles.

Ils ne manifeste pas de désir d'une télévision en langue régionale

Ils ne connaissent aucune autre langue régionale et citent curieusement le français, et, eux aussi, le patois.

Ils ne présentent pas de différences notables avec les non-apprenants. Les ex-apprenants présentent les caractéristiques des non-apprenants. Cependant ils présentent des différences avec les apprenants.

Conclusion

Le normand est toujours langue de culture, puisque de nombreuses publications continuent à paraître, mais son aire de diffusion est restreinte à la sphère privée avec une déperdition du nombre de locuteurs au fil des générations. Cependant la génération des 35 ans continue à le parler, et la demande éducative est forte, demande à laquelle l'Éducation nationale ne répond pas. L'enseignement reste réduit, dépendant de la seule volonté des enseignants, non diplômés dans l'enseignement du normand, puisqu'à ce jour il n'y a pas

de certification professionnelle permettant d'enseigner le normand. Il manque une volonté politique, mais aussi une volonté des acteurs sociaux puisqu'il n'existe aucun enseignement privé en normand, contrairement à la situation du basque et du breton, langues d'enseignement dans des écoles privées depuis de très nombreuses années. Pour qu'il y ait pression sociale il faut que les locuteurs aient le sentiment que la langue régionale est utile sinon rentable, en ce qu'elle permet d'estimer leur culture et d'avoir une meilleure compréhension des difficultés rencontrées en lecture et écriture en langue-cible.

L'enquête montre que lorsque l'école offre la possibilité d'avoir accès à leur culture les élèves sont prêts à s'investir, car dans un monde globalisé, il est naturel d'avoir envie de plonger ses racines profondément pour résister au souffle extérieur.

Bibliographie

- BIRETTE Charles (1999), *Dialecte et légendes du Val de Saire*, Valognes, Le Lanchon (1^{re} éd. : 1926).
- Bulletin officiel de l'Éducation nationale (1997), *Les Langues régionales, un enjeu pédagogique et culturel*, 27 février.
- CERTEAU Michel de (1975), *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard.
- DALBERA-STEFANAGGI Marie-Josée (2002), *La Langue corse*, Paris, PUF.
- GANCEL Hyppolyte (1984), *V'n-ous d'aveu mei ? Mes prémyires léçouns de normaund*, Coutances, Universités populaires normandes.
- HAGÈGE Claude (1989), *Le Français et les siècles*, Paris, Odile Jacob.
- HAGÈGE Claude (2000), *La Mort des langues*, Paris, Odile Jacob.
- MARTINET André (1975), *Évolution des langues et reconstruction*, Les changements linguistiques et les usagers, Paris, PUF.
- SMILLY Aundré (sans date), *Flleurs et ppleurs dé men villâche*, nouvelles en langue normande, Coutances, chez l'auteur.
- WALTER Henriette (1982), *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF.
- WALTER Henriette (1988), *Le Français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont.